

A RENVOYER à salondesvacances@fisa.be avant le 15/01/2024

BON DE COMMANDE : CAMION FRIGORIFIQUE

Maximum 1 bon par exposant !

Nom du stand
 Numéro du stand
 Société de facturation
 Adresse de facturation
 N° de TVA/Intracommunautaire
 Personne de contact

Règles d'accès parking – Enceinte BRUSSELS EXPO

1. Tout véhicule dans l'enceinte de BRUSSELS EXPO pendant la période du salon (période de montage et de démontage compris) doit être muni d'une carte de stationnement valable du Comité Organisateur (CO) de FISA OPERATIONS SA. Celle-ci doit être visible de l'extérieur à tout moment sous le pare-brise du véhicule.
2. Tout véhicule stationné sans carte de stationnement valable pourra, aux frais du propriétaire du véhicule, être déplacé par une dépanneuse.
3. Le propriétaire et/ou le conducteur du véhicule s'engage à respecter les heures indiquées sur la carte de stationnement valable accordée par le CO de FISA OPERATIONS SA.
4. Tous les champs de la carte de stationnement doivent être correctement et lisiblement remplis avec des informations valables et adéquates.
5. Tout manquement au présent règlement fera l'objet d'un retrait immédiat de la carte de stationnement.
6. La carte de stationnement n'est valable que pour un seul véhicule.
7. BRUSSELS EXPO se réserve le droit d'enlever votre véhicule en cas de mauvais stationnement empêchant la libre circulation des véhicules de secours ou le non-respect des heures mentionnées sur l'autorisation d'accès.

CARTE(S) "CAMION FRIGO" Carte(s) x 20 € = €
-------------------------	---------------------------------

L'emplacement sera prévu par le CO.

Tous les prix sont hors TVA!

Le CO vous communiquera l'endroit du stationnement.

DATE :

SIGNATURE :